

Grand Prix National de l'Ingénierie 2008

ECHEANCIER

- 8 mars : Lancement du Grand Prix National de l'Ingénierie 2008
- 2 juin : Date limite pour la réception des dossiers de candidature
- 18 juin : Réunion du comité de présélection
- 25 juin : Délibérations du jury
- 2 octobre : Remise des prix

CONTACTS

Grand prix national de l'ingénierie :

- Jacques Laravoire, CGPC
mél : jacques.laravoire@club-internet.fr
- Secrétariat : Patricia Valeur - mél : prix-ingenierie@developpement-durable.gouv.fr

Groupe Le Moniteur

- Frédéric Lenne -mél : frederic.lenne@groupemoniteur.fr

Syntec-Ingénierie

- Karine Leverger - mél : k.leverger@syntec-ingenierie.fr

CGPC- Communication

- Maud Clouët de Crépy - mél : maud.clouet@developpement-durable.gouv.fr
- Monique Morin - mél : monique.morin@developpement-durable.gouv.fr

Conception graphique : MEEDDAT/CGPC/BC - Monique Morin
Crédit photographique : MEEDDAT/SG/SIC - Gérard Crossay

Les illustrations sont celles des lauréats du Grand Prix édition 2007
(lors de la remise des prix qui a eu lieu le 27 septembre) et des réalisations correspondantes.



Synchrotron Soleil - crédit photo : C. Kermarrec/Soleil

Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, lance la 3e édition du Grand Prix National de l'Ingénierie.

Créé en 2006, le Grand Prix National de l'Ingénierie est une initiative du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire en partenariat avec SYNTEC INGENIERIE (la fédération professionnelle de l'ingénierie).

Claude Martinand, vice-président du Conseil général des Ponts et Chaussées en assure la présidence pour le ministre.

Cette initiative à laquelle s'associe le GROUPE MONITEUR, récompense les ingénieurs, seuls ou en équipe (au sein de structures indépendantes ou intégrées, publiques ou privées ou au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche) pour la conception et la mise au point d'un projet achevé ou en cours de réalisation : infrastructures, équipements publics, bâtiments, constructions industrielles, systèmes complexes.



de gauche à droite : Alain Bentejac, Claude Martinand, Philippe Lauret et Jean-Luc Tuscher - Projet Isseane

Projet Isseane - Chantier vu du ciel (crédit photo - Iosis Holding)

GROUPE MONITEUR



RÈGLEMENT DU CONCOURS

Candidatures

Peut faire acte de candidature toute personne physique dont l'activité professionnelle principale s'exerce en France au plan national ou international, en ingénierie indépendante ou intégrée à une activité de construction ou à une maîtrise d'ouvrage privée ou publique (Etat, collectivité locale, établissement public, partenariat public-privé, etc.), ou encore au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche.

La qualité de la candidature sera constituée par la description précise du rôle personnel tenu et des responsabilités prises par le candidat, au cours des cinq dernières années, dans la conception et la mise au point d'un projet donné, achevé ou en cours. Le jury devra pouvoir apprécier en particulier, par cette description, la valeur de la candidature au regard des quatre critères suivants :

- l'inventivité ou l'innovation déployée,
- la transversalité de l'action menée,
- l'apport spécifique de la fonction ingénierie,
- la contribution aux démarches du développement durable.

Les domaines d'opération concernés sont les suivants : les infrastructures, les équipements publics, le bâtiment, les constructions industrielles, les systèmes complexes.

Le dossier à constituer

1. Le dossier de candidature sera constitué de deux parties distinctes, avec des textes en fonte Times New Roman 12, et un format informatique Word de préférence :

- la « partie candidature » proprement dite, qui contiendra le nom et les coordonnées du candidat, la description de sa candidature et sa justification au regard des critères ci-dessus. Sa longueur sera strictement limitée à deux pages de format A4, y compris au minimum une illustration relative à l'opération considérée ou au travail d'ingénierie effectué ;
- la « partie annexe », avec d'une part le curriculum vitae du candidat (et une photographie), et d'autre part les documents que le candidat jugera utiles pour compléter la description contenue dans le fichier précédent. Cette seconde partie ne devra pas dépasser l'équivalent de 15 pages au format A4, y compris illustrations.

2. Lors de la manifestation pour la remise des prix (jeudi 2 octobre 2008 à la Villette), une exposition des candidatures sera affichée sous forme de posters. Nous demandons donc aux candidats de faire parvenir avant le 15 juin à Syntec-Ingénierie (3 rue Léon Bonnat, 75016 Paris – tél. : 01 44 30 49 60) une feuille de format 40 x 60 avec un résumé de la candidature (comprenant illustrations, et textes en caractères de taille 26).

L'envoi du dossier de candidature

Le dossier de candidature (point 1 ci-dessus) devra parvenir **avant le 2 juin 2008**, par courriel uniquement, à l'adresse suivante : prix-ingenierie@developpement-durable.gouv.fr

La sélection

Une commission restreinte examinera les candidatures reçues, et proposera au jury une sélection de dossiers. Le jury se réunira le 25 juin pour délibérer.

Renseignements

• au secrétariat du concours : Patricia Valeur
patricia.valeur@developpement-durable.gouv.fr
téléphone : 01 40 81 60 02

• sur le site Internet du Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables : <http://www.developpement-durable.gouv.fr>, à la rubrique « Actualité »,
• sur celui du Conseil général des ponts et chaussées : <http://www.cgpc.equipement.gouv.fr>

COMPOSITION DU JURY

Mme Hélène ABEL-MICHEL, Agence de maîtrise d'ouvrage des travaux du ministère de la Justice ; Robert-Max ANTONI, président de l'Association pour l'art urbain ; Denis AUBRY, Professeur à l'École Centrale de Paris ; Laurent AUZEL, lauréat du Grand Prix National de l'Ingénierie 2007 ; Yves BAMBERGER, directeur Recherche et Développement d'EDF ; Jean BARD, ancien directeur général de Bouygues-bâtiment ; René BARLET, sous-directeur du BTP à la DAEI ; Alain BENTEJAC, président de Syntec-Ingénierie ; Christian BEREHOUC, responsable du pôle maîtrise d'ouvrage et montages innovants de la Mission nationale d'appui à l'investissement hospitalier ; Mme Anne BERNARD-GELY, directrice générale de CIMbéton ; Jean BERTHIER, administrateur du CNISF ; Philippe BISCH, directeur général délégué de Séchaud et Metz ; Jean-Louis BRAULT, ancien président directeur général du groupe GTM ; André BROTO, directeur à la Direction de la construction de COFIROUTE ; André COLSON, directeur technique et de la recherche à la FNTP ; Jean-François COSTE, président du comité d'experts « génie civil-construction » du CNISF ; Michel CROC, directeur de RFF pour la région PACA ; Christian DELAGE, président du directoire, Groupe Ingérop ; Bertrand DELCAMBRE, directeur du CSTB ; Jean-Marie DESCUSSES, lauréat du Grand Prix National de l'Ingénierie en 2007 ; Daniel DEVELAY, directeur général de Coyne et Bellier ; Bertrand FABRE, directeur des rédactions du Groupe Moniteur ; Jean-Marc FILHOL, lauréat du Grand Prix National de l'Ingénierie 2007 ; Jacques GAILLARD, président directeur général de SOGREAH ; Pierre GARNIER, membre de la Mission d'inspection générale territoriale Auvergne Rhône-Alpes ; Alain GILLE, président du Conseil National des Transports ; Jérôme ILLOUZ, directeur général de la branche Industries, Technip ; Nicolas JACHIET, directeur général du Groupe Egis ; Guy KAUFFMANN, directeur général adjoint des services du Conseil Général du Val d'Oise ; Yann LEBLAIS, président de l'European Federation of Engineering Consultancy Associations ; Bertrand LEMOINE, directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette ; Frédéric LENNE, directeur du département « Architecture, Technique et Urbanisme », Groupe Moniteur ; Michel LEVY, directeur de SETEC-TPI ; Claude MARTINAND, vice-président du Conseil Général des Ponts et Chaussées, président du jury ; Michel MOUSSARD, lauréat du Grand Prix National de l'Ingénierie en 2006 ; Mme Dominique QUEFFELEC, présidente d'ARCORA ; Jacques ROUDIER, directeur général du Laboratoire Central des Ponts et Chaussées ; Bernard SCHAER, directeur de l'ingénierie à la SNCF ; Philippe SCHVARTZ, président de Sodeg Ingénierie ; Jean-Paul TEYSSANDIER, lauréat du Grand Prix National de l'Ingénierie 2006 ; Jean-Luc TUSCHER, lauréat du Grand Prix National de l'Ingénierie 2007 ; François WOUTS, directeur des études à l'École des ingénieurs de la Ville de Paris.



Jean-Marc Filhol (Synchrotron Soleil) et Laurent Auzel (Ingérop) Conception et réalisation du Synchrotron Soleil sur le plateau de Saclay (Essonne)
crédit photo : C. Kermarrec/Soleil



Jean-Marie Descusses, Guillaume Foeillet, Luc Panaget - Projet Iris 320



Projet Iris 320 - Train de maintenance à Grande Vitesse - SNCF/Jean-Jacques D'Angello